



DOSSIER DE PRESSE

13 avril 2016

Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR et Thierry Kovacs, Président de ViennAgglo et Maire de Vienne signent un partenariat pour la requalification et la valorisation des berges du Rhône dans la traversée de Vienne



La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois est porteuse d'un projet de travaux de requalification et valorisation des berges du Rhône dans la traversée de Vienne par la création d'une voie verte en encorbellement sur les berges du fleuve.

CNR a souhaité soutenir le projet de ViennAgglo. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des Missions d'Intérêt Général de CNR, qui prévoit l'accompagnement de projets participant à la réappropriation du fleuve Rhône par les populations.

Après une phase d'études menées en 2015, les travaux débuteront en fin d'année 2016. Ils se dérouleront en 2 phases avec une fin de chantier prévue pour 2019.

D'un montant global prévisionnel de 2,850 M€, ce projet est cofinancé par CNR, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Isère et ViennAgglo. CNR y contribue à hauteur de 900 000 €.

CONTACTS PRESSE

ViennAgglo :

Brigitte CARUANA - 06 24 81 58 30 / bcaruana@viennagglo.fr

CNR :

Siège : Béatrice AILLOUD - 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale de Vienne : Michel RIBERT - 04 26 10 24 27 / m.ribert@cnr.tm.fr



Un projet d'envergure pour reconquérir le fleuve Rhône

ViennAgglo s'attache à recréer des aménagements et des cheminements « mode doux » en berges du fleuve afin de mettre en valeur le Rhône et ses rives.

Objectifs/enjeux du projet

- Créer une voie verte de 3m de large, confortable pour les cycles, les piétons et les PMR. La voie verte sera séparée de la 2x2 voies par un terre-plein végétalisé. Le nombre de voie de circulation reste inchangé ; seule leur largeur est parfois modifiée.
- Requalifier et reconquérir les berges du Rhône : 3 belvédères permettront de s'arrêter pour profiter de la vue et bénéficieront d'un aménagement spécifique permettant de ponctuer le linéaire d'évènements. L'éclairage de la voirie sera traité en façade tandis que celui de la voie verte sera incrusté dans le garde-corps.
- Finaliser la dorsale cyclable Nord-Sud depuis le quartier d'Estressin jusqu'à la centrale hydro-électrique de Vaugris,
- Faciliter et sécuriser la liaison avec la rive droite du fleuve. Ce projet a pour objectif de permettre au public et aux riverains de disposer d'un belvédère sur le Rhône et d'améliorer la qualité paysagère de ce secteur.

Le calendrier des travaux

Les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de ViennAgglo ; après les études de maîtrise d'œuvre démarrées à l'automne 2015, les travaux se poursuivront en deux phases : fin 2016-mi 2017 et mi 2018-mi 2019.

Les phases travaux auront un impact fort sur le trafic de la route nationale. Celles-ci seront concertées avec les gestionnaires de voirie afin de limiter les nuisances au maximum. Un important dispositif de communication sera mis en place pour accompagner le chantier.

Le financement de l'opération

Le budget prévisionnel de l'opération est de 2 850 000 € HT.

ViennAgglo bénéficie du soutien de :

- CNR à hauteur de 900 000 € HT dans le cadre de son troisième plan de Missions d'Intérêt Général (2014-2018) au titre du volet développement économique et touristique.
- Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre du Schéma Départemental des itinéraires cyclables à hauteur de 50 % du montant subventionnable, soit près 1 100 000 € HT (montant restant à finaliser).
- Région Auvergne Rhône Alpes via le Syndicat mixte Rhône Pluriel à hauteur de 250 000 € HT.



Un projet qui s'inscrit dans la politique en faveur des modes de déplacements doux portée par ViennAgglo

ViennAgglo investit depuis de nombreuses années dans des aménagements permettant de faciliter et sécuriser la pratique du vélo. Cette volonté se traduit par l'inscription du développement de linéaire cyclable dans plusieurs documents d'orientations stratégiques (Projet d'agglomération 2009-2015, Plan de Déplacements Urbains, Schéma Directeur Vélo...).

La création d'une voie verte, itinéraire réservé aux déplacements non motorisés, le long du Rhône, traversant la ville de Vienne du Nord au Sud fait partie des actions inscrites dans ces différents documents. Elle revêt une importance majeure pour augmenter significativement la pratique du vélo à Vienne. En effet, la forte fréquentation automobile de la RN7 et l'absence de cheminements protégés constituent un frein important pour les modes doux.

ViennAgglo a aménagé dès 2012 deux voies vertes au Nord et au Sud afin de connecter les quartiers avec le centre-ville de Vienne. Cependant, le tronçon entre le carrefour RN7-RD1407 au Nord de Vienne (Restaurant Mac Donald) et la halte fluviale au Sud (en face du Pavillon du tourisme) n'offre actuellement pas la sécurité et le confort suffisants pour augmenter le flux des cycles.

En 2014, conformément aux prescriptions du Schéma Directeur Vélo, ViennAgglo a lancé une étude de faisabilité sur ce secteur dont le rendu a permis de justifier la possibilité technique de réaliser une voie verte de 1,4 km de long et 3 m de large, en lieu et place de l'actuel cheminement mixte cycles/piétons, sur l'ouvrage en encorbellement.

Un projet soutenu par CNR, qui illustre son engagement dans l'aménagement et le développement durable du territoire rhodanien.

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Avec ses Missions d'Intérêt Général, CNR s'engage volontairement depuis plus de 10 ans en faveur de la communauté rhodanienne, au-delà de ses missions historiques en tant que gestionnaire du fleuve. Les projets, issus d'une concertation menée avec les collectivités locales, les usagers du fleuve et les populations riveraines, s'inscrivent dans une vision de développement économique et de **création de valeur pour les territoires** mais aussi de **transmission aux générations futures d'un fleuve vivant**.

Plus de 550 actions ont déjà été menées et plus de 300 millions d'euros investis sur des actions portant sur les ressources en eau et la biodiversité, l'énergie et la mobilité durable, le développement économique et touristique, le transport fluvial. Au travers de toutes ces actions, une dynamique ressort : **concilier les différents usages de l'eau et valoriser ce bien commun qu'est le fleuve**.

Ces Missions d'Intérêt Général entérinent la **force du modèle CNR, basé sur la redistribution aux territoires d'une partie des richesses générées par le Rhône**.

Les travaux de requalification et de valorisation des berges du Rhône dans la traversée de Vienne rentrent dans les critères du volet « Développement Economique et Touristique » du troisième plan (2014-2018), de Missions d'Intérêt Général de CNR. Aussi, afin d'accompagner la dynamique déployée sur le territoire par ViennAgglo, **CNR apporte son soutien financier à la réalisation des travaux de ce projet**.



CNR, active sur le territoire de ViennAgglo

En harmonie avec les stratégies de développement local, CNR s'implique sur l'agglomération viennoise et contribue à positionner le Rhône comme une artère qui apporte vitalité et dynamisme au territoire.

Elle accompagne plus largement diverses initiatives et actions qui améliorent le cadre de vie, favorisent la fréquentation et la redécouverte du Rhône tout en s'inscrivant dans la Transition Energétique :

- Le réaménagement des berges réalisé par la commune de Saint Romain en Gal entre l'Ile Barlet et le Musée Gallo-romain en partenariat avec CNR et ViennAgglo.
- La mise en lumière de la passerelle de Sainte Colombe.
- CNR agit également sur l'agglomération pour inciter le public à évoluer vers de nouvelles formes de mobilité avec la station de recharge rapide pour véhicules électriques réalisée par CNR en 2015 ou encore la ViaRhôna en rive droite.
- Enfin, acteur incontournable de la transition énergétique, CNR s'engage également aux côtés de ViennAgglo pour évoluer vers un territoire à énergie positive.

CNR en chiffres

- **19** barrages et centrales hydroélectriques sur le Rhône
- **21** petites centrales et mini-centrales hydroélectriques
- **32** parcs éoliens
- **14** centrales photovoltaïques
- Une production moyenne annuelle de plus de 14 TWh, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants
- **18** sites industriels et portuaires, dont le Port de Lyon CNR, accueillant 230 entreprises
- **330** km de voie navigable aménagée
- **14** écluses à grand gabarit de Lyon à la Méditerranée,
- **5** écluses de plaisance sur le Haut-Rhône
- **1 097** M€ de chiffre d'affaires en 2015
- **1370** collaborateurs à Lyon et en Vallée du Rhône
- **14 500** emplois directs et indirects générés par CNR